

**JOURNEE LES BELLES SAINT-MAURIENNES**

**DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017**

**REGLEMENT**

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et notamment que :

- **LES BELLES SAINT-MAURIENNES est une rencontre amicale de propriétaires de voitures de collection et de prestige organisée au profit de VPA (Vacances Plein Air, association du Lions Club France) et ne peut en aucun cas être assimilée à une épreuve sportive.**
- L'installation se fera entre 8h et 9h30, la fermeture des stands se fera à 18h.
- L'inscription du soussigné entraîne de plein droit la cession des droits à l'image fixe et audiovisuelle dans le monde entier sur tous les supports et pour une durée indéterminée à l'organisation, aux partenaires et aux médias.
- Le véhicule inscrit doit être à jour d'immatriculation, d'assurance et en possession de tous les documents légaux obligatoires.
- Le soussigné est, vis à vis de son passager ou de tiers, seul responsable de son véhicule et de sa conduite durant toute la durée de la manifestation et participe à cette rencontre amicale de sa seule initiative. Il s'engage à souscrire sa propre police d'assurance incluant obligatoirement une clause responsabilité civile personnes transportées et une garantie vol de véhicule.
- **Le code de la route doit être impérativement respecté.**
- En aucun cas la responsabilité du LIONS CLUB SAINT-MAUR ALLIANCE et des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion notamment d'accidents entre les participants ou avec des tiers, de vols, pertes, incendie, dégâts, acte de vandalisme, infraction aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- En conséquence de quoi, le soussigné dégage le LIONS CLUB SAINT-MAUR ALLIANCE et les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents qui pourraient survenir au cours de cette rencontre amicale et renonce à tout recours contre ceux-ci.
- Le LIONS CLUB SAINT-MAUR ALLIANCE a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des véhicules lors de leur exposition et contracté une police d'assurance responsabilité civile.

**VEUILLEZ ADRESSER LE BULLETIN D'INSCRIPTION DÛMENT COMPLÉTÉ AVANT LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE ET LE REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU LIONS CLUB SAINT- MAUR ALLIANCE (LCSMA) A L'ADRESSE SUIVANTE : LIONS CLUB ST MAUR ALLIANCE 73 AVENUE DIDEROT 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES.**

LES CHEQUES SERONT MIS A L'ENCAISSEMENT DES RECEPTION (un reçu sera établi sur demande).

**CONTACT MANAGER : Charles Champeroux TEL 06 26 36 03 02 email : [charles@samu.fr](mailto:charles@samu.fr)**

**PILOTE\***

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville..... Pays.....

Tel.....Email.....

Type de Voiture..... Année.....

*coupe de champagne offerte.*

**VENDEUR PARTICULIER OU PROFESSIONNEL \***

Nom.....Prénom.....

Nom de la société..... N° Siret.....

Adresse.....

Code postal.....Ville..... Pays.....

Tel.....Email.....

Type de Voiture..... Année.....

Frais de participation : 30 € par véhicule.

Conditions particulières pour les inscriptions groupées de plus de 4 voitures, prendre contact avec le manager.

**CLUB OU ASSOCIATION \***

Nom de la société ou de l'association.....

Activité :.....

Adresse.....

Code postal.....Ville..... Pays.....

Tel.....Email.....

Siret.....

Frais de participation : 75 € l'emplacement 3MX3M.

**ARTISAN \***

Nom de la société .....

Activité :.....

Adresse.....

Code postal.....Ville..... Pays.....

Tel.....Email.....

Siret.....

Frais de participation : 200 € l'emplacement 3MX3M.

**La présente inscription entraîne de plein droit l'acceptation et le respect par le signataire des conditions générales de la manifestation, des modalités d'inscription et de règlement. Compte tenu des engagements et réservations pris, l'inscription est irrévocable.**

Fait le...../...../2017

Signature :

